

Traçant les contours d'un nouveau cadre de travail harmonisé et consolidant les orientations et principes à valoriser pour une croissance durable, la Charte de Développement Durable s'intègre pleinement dans la stratégie globale du Groupe.

Le Groupe adopte ainsi une démarche de contribution responsable s'articulant autour de 5 principes clés :

1. Contribuer au développement économique et social et à la création de valeur à long terme
2. Préserver et renforcer les équilibres environnementaux et climatiques
3. Œuvrer en faveur du bien-être et de l'inclusion financière et sociale
4. Promouvoir la bonne gouvernance et l'exemplarité interne
5. Valoriser le Capital humain

A travers la mise en place de cette Charte de Développement Durable, le Groupe CDG entend sensibiliser et promouvoir les principes et les objectifs énumérés auprès de ses multiples parties prenantes internes et externes (partenaires, fournisseurs, clients, collaborateurs, etc.).

A propos de la Caisse de Dépôt et de Gestion

La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) est une institution financière publique exerçant un double mandat :

1. Collecter et sécuriser l'épargne réglementée, notamment les dépôts de la CNSS, de la Caisse d'Épargne Nationale, des professions juridiques et des consignations ;
2. Canaliser l'épargne de long terme vers des investissements rentables et générateurs de croissance socioéconomique.

Ainsi, depuis sa création en 1959 au lendemain de l'Indépendance, la CDG est en première ligne du combat pour construire un présent productif et un avenir prospère pour le Maroc et les Marocains. Elle constitue pour les Pouvoirs Publics un organisme de sécurisation de l'épargne nationale via une gestion rigoureuse des dépôts. La « Amana » qui lui est confiée lui impose ainsi un double devoir de responsabilité et de performance au service de l'intérêt général.

Au fil des années, la CDG s'est érigée en un véritable catalyseur d'investissements de long terme tout en développant un savoir-faire unique dans la réalisation de grands projets structurants.

Depuis 2017, la CDG a adopté de nouveaux positionnements stratégiques en ligne avec les enjeux économiques du Maroc. Elle intervient désormais en tant qu'«Expert» pour compte de l'Etat et d'acteurs tiers, en tant que «Co-Financeur» des collectivités territoriales et des PME et en tant qu'«Investisseur» stratégique tourné vers le développement du tissu productif dans des secteurs clés de l'économie marocaine.

Son organisation s'articule autour de 5 grands domaines d'activité : Gestion de l'épargne et prévoyance / Développement territorial / Tourisme / Investissement / Banque et finance.